

E 2200 Paris 1/1475

*Le Ministre de Suisse à Paris, A. Dunant,
au Chef du Département politique, F. Calonder*

Copie

L 1/18

Paris, 7 novembre 1918

Par lettre n° 111 du 25 octobre dernier¹, vous avez bien voulu me rappeler l'avantage qu'il y aurait pour la Suisse à avoir la conférence de la paix se réunir dans notre pays.

J'ai l'honneur de vous informer que cette question n'est pas sortie du cercle de mes préoccupations et que je n'ai jamais manqué une occasion de faire une allusion plus ou moins discrète à tout l'intérêt qu'il y aurait pour les belligérants à se réunir dans un pays neutre comme la Suisse.

Mais la victoire de l'Entente est aujourd'hui trop complète pour que les Alliés aillent ailleurs que chez eux. Il y a plus de deux mois que je vous ai signalé la ville de Versailles comme pouvant devenir le siège possible de la conférence de la paix; depuis lors, cette idée a fait beaucoup de progrès et vous aurez certainement lu l'article récemment paru dans *Le Temps* et concluant au choix de Versailles; c'est dans cette ville que se sont réunis, la semaine dernière, les principaux hommes

1. Cf. n° 459.



824

7 NOVEMBRE 1918

d'Etat de l'Entente pour arrêter les conditions d'armistice, et j'ai tout lieu de croire que c'est dans la galerie des glaces que les Alliés victorieux voudront effacer le souvenir du 18 janvier 1871; c'est du reste ce que m'avait déjà dit M. Pichon et j'avais eu soin de vous rapporter ses propos².

2. *Non reproduit. Il s'agit d'un rapport du 5 septembre 1918.*